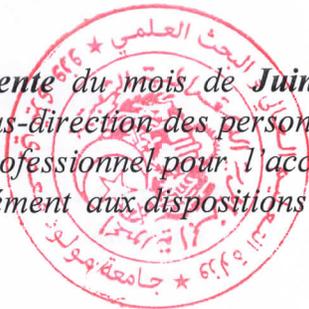


REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE « MOULOU MAMMERI » DE TIZI-OUZOU
SOUS- DIRECTION DES PERSONNELS ET DE LA FORMATION**

**PROCES VERBAL DU JURY CHARGE D'ETABLIR LA LISTE D'ADMISSION DEFINITIVE A
L'EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'ACCES AU GRADE INGENIEUR EN CHEF DES
LABORATOIRES UNIVESITAIRES**

L'An Deux Mille Vingt Cinq (2025) et le Trente du mois de Juin s'est tenue au siège de l'Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou – Sous-direction des personnels et de la formation, la réunion du jury d'admission définitive à l'examen professionnel pour l'accès au grade **Ingenieur en Chef des Laboratoires Universitaires**, et ce conformément aux dispositions de la décision d'ouverture N° 101 du 10/02/2025.



ETAIENT PRESENTS LES MEMBRES SUIVANTS :

Monsieur BOUDA	AHMED,	Recteur de l'U.M.M.T.O (président)
Monsieur MEKHALDI	Abdelouahab ,	Chef de Centre (membre)
Monsieur SAIDI	Djamel ,	Correcteur (membre)
Monsieur BOUDRAA	Ahmed,	Correcteur (membre)

Le Jury après :

- Confirmation de la publicité de la décision d'ouverture N° 101 du 10/02/2025, de l'Université « Mouloud MAMMERI » de Tizi-Ouzou portant ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au grade **Ingenieur en Chef des Laboratoires Universitaires** sus cité et suite à :

- 1° - Examen des notes et des moyennes obtenues par les candidats, tel que mentionnées dans les relevés de notes établis par le centre d'examen (**Ecole Nationale Polytechnique El-Harrach Alger**) ;
- 2° - Confirmation du nombre de poste budgétaires ouverts au titre de l'examen professionnel en question (**01 postes ouverts**);
- 3° - Vérification de l'ensemble des conditions statutaires notamment le grade l'ancienneté exigées pour la participation à l'examen professionnel suscité ;

Adopte à l'unanimité de ses membres, la liste d'admission définitive des candidats ayant obtenu une moyenne générale égale au moins à 10/20 sans note éliminatoire ;

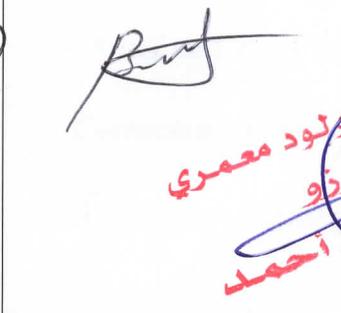
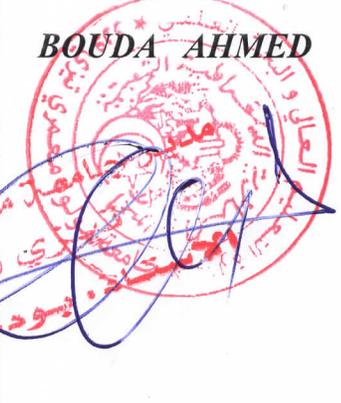
- **LISTE D'ADMISSION DEFINITIVE PAR ORDRE DE MERITE :**

1- BELGACEM Abdelhamid 14.00

- **LISTE D'ATTENTE PAR ORDRE DE MERITE :**

1- SADOU Naima Ep. SADOU 13.79

- *L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée à 11h 30mn.*

<i>Le Chef du centre (membre)</i>	<i>Le Correcteur (membre)</i>	<i>Le correcteur (membre)</i>	<i>Le Recteur de l'UMMTO (président)</i>
<p>Monsieur MEKHALDI Abdelouahab</p>  	<p>Monsieur SAIDI Djamel</p>  	<p>Monsieur BOUDRAA Ahmed</p>  	<p>Monsieur BOUDA AHMED</p>  

De tout ce que dessus, a été dressé le présent procès-verbal